

Un faible surcoût de l'électricité pour une planète bas carbone

Edgar Vercruysse, Ir. UG.

Addenda du 5 janvier 2016 à l'addenda d'Octobre 2015 « Pour une saine
compétition entre les énergies fossiles et les énergies vertes via une épargne
proportionnelle aux énergies fossiles vendues »

Probatex sc
Avenue des Tarins 6A
1301 Bierges
BELGIUM

Tel: +32 (0)10417352
Fax: +32 (0)10412571

www.probatex.info
e.vercruysse@probatex.be

Un faible surcoût de l'électricité pour une planète bas carbone

L'Accord de Paris du 12 décembre 2015 relatif aux changements climatiques marque une volonté quasi planétaire d'utiliser des énergies vertes en remplacement des énergies fossiles.

Mention n'y est pas faite de l'énergie verte nucléaire pour laquelle un accord unanime était exclu.

La présente étude propose une application de l'Accord susceptible de rencontrer l'intérêt du Comité de Paris et de nombreuses nations.

L'Accord de Paris conduit, en fait, à compléter le rapport d'Octobre 2015 de Probatex [1] qui propose des investissements en faveur d'énergies vertes par les producteurs d'énergies fossiles.

L'Accord de Paris manifeste également la volonté des nations et de leurs citoyens à supporter cet investissement.

Comme tous les citoyens sont consommateurs d'électricité il est ainsi proposé que le surcoût de l'électricité verte dû aux investissements nouveaux nécessaires soit supporté non pas par les producteurs d'énergies fossiles mais par toutes les nations qui le répercuteront sur leurs citoyens.

Quel serait le montant de ces nouveaux investissements ?

L'ordre de grandeur selon l'International Energy Agency [2] est de 1.000 milliards \$/an.

Les investissements privés en faveur des énergies vertes sont actuellement estimés à 250 milliards \$/an et ceux du secteur public à 125 milliards \$/an [4].

Le solde de 625 milliards \$/an serait ainsi nécessaire au remplacement des énergies fossiles par des énergies vertes.

Quel serait le surcoût correspondant de l'électricité ?

La production mondiale d'électricité était en 2013 de 23.127 TWh[3]. Celle de 2016 est estimée à 25.000 TWh.

Le surcoût de l'électricité correspondant serait ainsi de 625 Milliard \$ / 25.000 TWh ce qui conduit à un surcoût de 0,025 \$/kWh soit **2,5 c\$/kWh**.

L'application de ce faible surcoût permettrait de limiter le réchauffement climatique.

[1] Probatex s.c., Pour une saine compétition entre les énergies fossiles et les énergies vertes via une épargne proportionnelle aux énergies fossiles vendues, Octobre 2015, www.probatex.info

[2] IEA, 2014, World Energy Outlook 2014, Novembre 2014

[3] Bernard Chabot, Renewables International (www.renewablesinternational.net)

[4] Climate Policy Initiative, Landscape of Climate Finance 2013